

Handicap : l'alerte des associations dans le JDD qui s'alarment du revenu universel d'activité

🕒 00h12, le 13 juillet 2019

Par Redaction JDD 

"Ne sacrifions pas les personnes handicapées", écrit dans le JDD Luc Gateau, président de l'Unapei pour le Comité d'entente des associations représentatives de personnes handicapées et de parents d'enfants handicapés. Ces 55 organisations s'alarment du futur revenu universel d'activité (RUA), censé se substituer d'ici à 2023 au RSA et à plusieurs autres prestations sociales.



Le revenu universel d'activité doit se substituer d'ici à 2023 au RSA et à plusieurs autres prestations sociales. (Sipa)

"Tandis que s'achève le premier cycle de la concertation sur **le revenu universel d'activité**, nos associations, représentantes des personnes en situation de handicap et de leurs familles, dénoncent une concertation qui, sous couvert de faire des constats, dessine déjà des orientations auxquelles nous nous opposons fermement. L'allocation aux adultes handicapés ne doit pas disparaître au profit d'un revenu universel d'activité ne prenant pas en compte la spécificité du handicap.

Le revenu universel d'activité, tel que présenté et introduit par notre président de la République, vise à permettre un retour à l'activité des personnes bénéficiant aujourd'hui des minima sociaux. Pour prendre en compte une inégalité de destin liée au handicap, la loi a créé en 1975 un minimum social garantissant aux personnes reconnues en situation de handicap des ressources minimales. Dès lors que les conditions médicales et administratives de son octroi sont remplies, l'allocation aux adultes handicapés est délivrée de droit, sans contrepartie.

Nos associations participent à la concertation sur le revenu universel pour défendre ces droits établis de longue date et qui constituent un des piliers majeurs de notre système de solidarité. L'attribution d'un revenu minimum d'existence pour les personnes en situation de handicap ne doit en aucun cas être conditionnée à des droits et des devoirs supplémentaires. Elle ne doit pas être mise au regard d'un potentiel accès au travail, au risque de compromettre la situation de millions de personnes en situation de handicap dont le taux d'incapacité est reconnu et qui ne peuvent pas subvenir seules à leurs besoins.

Nos associations rappellent que l'amélioration de notre système de solidarité ne doit pas se traduire par un nivellement par le bas des droits des personnes en situation de handicap. La solidarité nationale envers les personnes handicapées et leurs familles doit rester un pilier de notre pacte social.

Quelles logiques conduisent réellement notre gouvernement à envisager d'absorber l'allocation aux adultes handicapés dans un revenu universel d'activité pensé en référence à la valeur travail qui leur est pourtant, en très grande majorité, inaccessible? Pourquoi nier systématiquement la vulnérabilité et l'incapacité de milliers de personnes en situation de handicap en laissant sous-entendre qu'elles pourraient accéder à un travail? Comment apprécier l'équité vis-à-vis des personnes en situation de handicap alors même que l'équité est une valeur qui s'apprécie à 'situation équivalente'? Dignité, simplicité, transparence, équité, responsabilité... Ces 'impératifs' énoncés par le gouvernement ne doivent en aucun cas se traduire par une atteinte aux droits des personnes en situation de handicap."